

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT EN ARIÈGE



La préfète Sylvie Feucher en visite l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique de la Vergnière

LE MOT DE LA PRÉFÈTE

L'année 2022 a été marquée par la fin de l'état d'urgence lié à la pandémie de COVID-19 mais a fait suite, avec le début de la guerre en Ukraine, à une crise énergétique dont les conséquences économiques et sociales ont été réduites

par l'action des pouvoirs publics et par la réactivité des collectivités, entreprises et associations. Parallèlement à celle-ci, les services de l'État se sont pleinement investis dans leurs missions respectives, en apportant conseil et expertise et en

menant à bien des projets favorisant le développement économique, social et territorial du département, en soutien ou en coopération avec les collectivités locales, mais aussi en faveur des citoyens et usagers.

BILAN
PLAN DE RELANCE

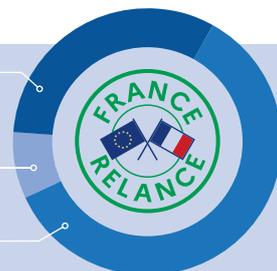
109 M€

Investis depuis 2020

35,3 M€
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

8,4 M€
COMPÉTITIVITÉ

65,7 M€
COHÉSION



SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

SÉCURITÉ CIVILE

Les exercices de gestion de crise

4 exercices ont été organisés en 2022, mobilisant le bureau de la sécurité civile et les services opérationnels de l'État (police, gendarmerie, SDIS, ARS, DDT, etc.) :

- l'exercice « ALERTEX » le 6 octobre 2022 afin de tester la chaîne d'alerte en cas d'événement majeur sur le territoire ;
- l'exercice du 14 octobre 2022 a permis à plusieurs communes d'activer leur poste de commandement et leur plan communal de sauvegarde, dans le cadre de l'occurrence d'un phénomène naturel majeur ;
- l'exercice « pollution des eaux de l'Ariège en provenance de l'Andorre » s'est tenu le 1er décembre 2022, en lien avec le service de la protection civile andorrane, le SDIS, la DDT et l'ARS ;

- l'exercice « SIRIUS » s'est déroulé le 9 décembre 2022, impliquant l'ensemble des services de l'État (préfecture, GGD, DDSP, SDIS, ARS, DDT, DMD, DIRSO, parquet), le conseil départemental, ENEDIS et l'ADRASEC dans le cadre du risque de délestage électrique rencontré cet hiver.

Les visites de sécurité des ERP

En 2022, 171 visites de sécurité concernant des établissements recevant du public (ERP) du département ont été réalisées par les commissions de sécurité des arrondissements de Pamiers, Foix et Saint-Girons.

SUITE "SÉCURITÉ DES BIENS
ET DES PERSONNES" (page suivante)



Passage du tour de France
Foix - ville arrivée - 19 juillet

Le passage du Tour de France en 2022

Le 19 juillet dernier, l'Ariège a accueilli la 16^{ème} étape du 109^{ème} Tour de France, partie de Carcassonne (Aude) et arrivée à Foix. Le centre opérationnel départemental (COD) a été activé, en collaboration avec Amaury Sport Organisation (ASO). Le succès de cet évènement, qui s'est déroulé sans incident, a été le fruit de plus de deux mois de préparation pour les services de l'État afin d'entretenir les routes ariégeoises, d'assurer la sécurité de la course et de mettre en place des postes de secours.

La gestion de la viabilité hivernale

Au cours de la saison 2021-2022, les services en charge de la viabilité hivernale (préfecture, direction des routes du Sud-Ouest, gendarmerie, en collaboration avec les services des Pyrénées-Orientales et andorrans) ont fait face à deux épisodes neigeux importants impactant la circulation sur la RN20 : du 6 au 8 décembre 2021 puis du 6 au 10 janvier 2022. L'épisode de décembre a notamment mobilisé les services techniques durant 36 heures pour déblayer la route. Durant cette saison hivernale, 10 arrêtés d'interdiction totale de circulation sur la RN20 et 16 arrêtés d'interdiction pour les poids-lourds uniquement ont été pris par les services de la DIRSO.

La première Journée Nationale de la Résilience (JNR)

La première édition de la Journée Nationale de la Résilience (JNR) s'est tenue le 13 octobre 2022 avec pour objectifs de développer la culture sur les risques naturels et technologiques, de se préparer à la survenance d'une crise et de développer la résilience collective. Cette journée a suscité un fort intérêt auprès la population ariégeoise et sera renouvelée pour l'année 2023.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

LES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE

7441

Faits de délinquance enregistrés

(+ 15,85 % par rapport à 2021)

3177

Atteintes aux biens constatés

(+ 21,68 % par rapport à 2021, notamment des cabriolages de logements)

1623

Atteintes volontaires à l'intégrité

(+ 18 % par rapport à 2021)



Inauguration du PSIG - Couserans - 15 mars 2022

Accentuation de la lutte contre le trafic de stupéfiants

Un fort accent a été mis en 2022 sur la lutte contre les trafics de stupéfiants, avec des contrôles renforcés et des opérations ciblées. La mise en place d'un PSIG à Saint-Girons début 2022 a notamment permis de renforcer la réponse opérationnelle face à ce type de délinquance.

Les forces de sécurité intérieure ont eu largement recours à l'utilisation des AFD (amendes forfaitaires délictuelles) pour usage de stupéfiants, en place depuis septembre 2020 et permettant de réprimer plus facilement ces infractions : + 211 % d'AFD ont été délivrées en 2022 (196) par rapport à 2021 (63).

LA MOBILISATION DES FONDS DE PRÉVENTION

Au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), 23 projets ont été financés en 2022 pour un montant de 80 811,60€, dont 43 400€ dédiés aux actions de prévention contre la délinquance et 20 377,60€ à la vidéo-protection. Un montant de 26 398€ a été attribué à 10 actions au titre de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA). Le fonds DILCRAH (délégation interministérielle de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la lutte anti-LGBT+) a été attribué à 6 projets pour un montant de 15 000€.

POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les violences intrafamiliales (412 faits enregistrés en 2022) sont en hausse de + 25 % par rapport à 2021 et de + 48 % en comparaison avec 2019. Les forces de sécurité intérieure ariégeoises ont porté une attention particulière à l'amélioration des conditions d'accueil

des victimes, avec la formation de tous les policiers et gendarmes en 2022. Une Maison de Protection des Familles a également été inaugurée par la gendarmerie à Pamiers. De plus, l'intervenant social en commissariat et gendarmerie, en poste depuis le 15 octobre 2020, a réalisé 1 435 entretiens en 2022, a traité 410 situations personnelles et a effectué 792 entretiens avec les partenaires.



Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes - lancement pochettes à pain
23 novembre



Patrouille de police à Foix en présence de Guillaume Afonso directeur de cabinet

La sécurisation des centres-villes

Une démarche locale proactive de « continuum de sécurité » a été entreprise entre octobre et novembre 2022, en lien avec les forces de sécurité intérieure et les élus, en réponse au sentiment d'insécurité exprimé par les commerçants et la population dans plusieurs communes, notamment Foix, Pamiers et Saint-Girons. L'intensification de la présence sur la voie publique (PVP) a conduit à l'augmentation des patrouilles pédestres, notamment mixtes avec les polices municipales.



Contrôle anti-rodéo en présence de JB Morinaud sous-préfet de Pamiers

Sécurité routière

La sécurité routière est demeurée une priorité pour les services de l'État en Ariège en 2022, marquée par 157 accidents (+2 par rapport à 2021) dont 13 accidents mortels, occasionnant 18 tués (+ 6 tués sur un an) et 213 blessés. Les forces de sécurité intérieure ont réalisé 39 925 contrôles (31 354 contrôles alcoolémie, 4 891 contrôles stupéfiants, 1 633 contrôles vitesse et 2 147 autres : téléphone, priorité...).

Sécurité alimentaire et protection des consommateurs

La DDETSPP participe à la sécurité alimentaire en effectuant des inspections au sein des établissements agro-alimentaires du département (abattoirs, ateliers de découpe, restauration collective, restaurants, supermarchés...), selon une programmation basée sur une étude de risques.

Ainsi, en 2022, 256 inspections ont été conduites et 190 établissements inspectés, donnant lieu à 112 avertissements (rappels de

réglementation) et 12 mises en demeure. On recense également 7 alertes (essentiellement locales), 12 gestions de non-conformités, et 4 toxi-infection alimentaire collective (TIAC). En police pénale, 2 transactions (montant total de 2150€) et 1 PV ont été dressés. En matière de protection du consommateur et de répression des fraudes : 204 établissements ont fait l'objet de contrôles (sur 299 visites) avec un taux d'anomalies élevé, de l'ordre du 44 %.

RÉPONDRE ET AGIR FACE AUX CRISES

Gestion des crises liées aux risques naturels et industriels

Du 9 au 11 janvier 2022, les inondations liées aux crues des cours d'eau Ariège, Hers-vif, Ger-Salat et Arize-Lèze, ont conduit à 85 interventions ainsi qu'à 20 mises en sécurité. 72 communes du département ont obtenu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Les fortes chaleurs de l'été 2022 ont justifié l'activation du plan ORSEC départemental « Gestion des vagues de chaleur ».

Ce phénomène a occasionné des tensions d'approvisionnement en eau potable (mobilisation de citernes ou bouteilles sur plusieurs communes) ainsi que des mouvements de terrains conduisant 81 communes du département à déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Délestages énergétiques

La crise énergétique liée à la guerre en Ukraine a conduit le Gouvernement à anticiper des mesures de délestage (coupures volontaires réalisées sur le réseau de distribution électrique ou gazier) afin de soulager la totalité du réseau et éviter des coupures imprévues qui pourraient alors occasionner d'importants dégâts. La préfecture a établi, par arrêtés préfectoraux, une liste de 44 structures identifiées comme

prioritaires pour accéder au réseau électrique compte tenu de la sensibilité de leur activité (santé, sécurité nationale, sécurité industrielle...) et 4 structures prioritaires pour accéder au réseau de gaz en cas de délestage.

Un exercice de gestion de crise a été réalisé le 9 décembre 2022 afin d'anticiper les mesures conservatoires à mettre en œuvre en cas de coupures électriques.



Légende inondations de janvier 2022 au lac de Mondély

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Depuis mars 2022, des déplacés d'Ukraine ont été accueillis en Ariège dans 7 centres d'hébergement (149 places d'hébergement mises à disposition par des mairies et des opérateurs privés) et chez des particuliers (67 places d'hébergement citoyen).

L'accompagnement personnalisé des déplacés d'Ukraine pour les démarches d'ordre administrative, scolaire et médical, destiné à suivre l'ouverture de droits a été réalisé par des associations caritatives. 196 autorisations provisoires de séjour protection temporaire (APS-PT) ont été délivrées dès février aux déplacés ukrainiens : un guichet dédié les jeudis après-midi a été ouvert en préfecture avec l'intervention d'un interprète russophone.

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE ET À L'EMPLOI

APRÈS FRANCE RELANCE, DÉPLOIEMENT D'UN PLAN DE RÉSILIENCE LIÉ À LA CRISE DE L'ÉNERGIE ET À L'AUGMENTATION DU COÛT DES MATIÈRES PREMIÈRES

Pour amortir les répercussions de la guerre russo-ukrainienne, le plan de résilience économique et sociale annoncé le 16 mars 2022 a été déployé en Ariège avec pour objectifs de protéger l'activité des entreprises comme le pouvoir d'achat des ménages et réduire les dépendances énergétiques. Un « Conseiller à la sortie de crise » a été désigné et peut être saisi par les entreprises confrontées à des difficultés (fragilités économiques, financières, accès au crédit et/ou aux marchés publics, etc.). Il est également à même de mobiliser les différents dispositifs d'aide proposés par l'État et de conseiller les entreprises dans les dispositifs mis en place afin de contenir l'augmentation des dépenses énergétiques : bouclier, amortisseur, guichet, etc. En 2022, au titre du guichet d'aide, 38 entreprises ariégeoises ont déposé une demande d'aide, auprès de l'État, pour un montant de 2,3 millions d'€.



MISE EN PLACE DU PLAN FRANCE 2030

Pour répondre aux défis de réindustrialisation et de modernisation de l'outil productif, un plan d'investissement massif a été déployé pour accompagner les transitions de secteurs importants pour l'économie française, comme l'automobile ou l'aéronautique. En Ariège, 4 entreprises ont déjà répondu aux premiers appels à projets et ont bénéficié d'aides : Aubert et Duval, Gardner Aérospace, Sage Automobile et Bois ariégeois. 3 421 261 millions d'€ ont été injectés dans l'économie ariégeoise.

COHÉSION SOCIALE JEUNESSE ET SPORT

ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Les mesures en faveur de l'emploi des jeunes

En sus des 80 Garanties Jeunes conclues au cours des premiers mois de 2022, il a été réalisé au cours de 2022 un total de 715 contrats d'engagement jeunes (CEJ) dont 325 par le Pôle emploi, 72 CIE Jeunes et 1 124 contrats d'apprentissage dont l'exécution a débuté en 2022.



Lancement CEJ Couserans en présence de Catherine Lupion sous-préfète de St-Girons



Pôle jeunesse Foix/Varilhes

FAIRE FACE AUX TENSIONS DE RECRUTEMENT

Un plan de réduction des tensions de recrutements a été mis en place afin...

- **d'identifier les principaux obstacles rencontrés dans les recrutements et planifier des solutions à court terme** : action expérimentale d'accès à ces emplois avec un accompagnement socio-professionnel; manifestations type « job dating » ; étude de faisabilité de mise en place d'un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ);
- **d'accompagner l'installation et le développement de groupements d'employeurs** dans le département de façon à mailler le territoire;
- **de réaliser un diagnostic départemental** de l'impact des transitions technologiques, et de la transformation des réseaux de distribution sur les entreprises du secteur automobile.

La dernière action initiée consiste en la réalisation de 2 monographies de territoire (secteur d'Ax-les-Thermes, et de Mazères) pour mesurer les difficultés rencontrées par les entreprises sur les questions de mobilités et d'hébergement des salariés et identifier les solutions qu'elles ont développées.



Rencontre avec les responsables de DR technologie à Lavelanet lauréate de l'appel à projet France 2030 - 23 septembre



Visite officielle de Mme Dominique FAURE, secrétaire d'État chargée de la ruralité au lycée de Mirepoix à la rentrée 2022



Développer l'offre de formation

En réponse aux nombreuses sollicitations des entreprises du secteur industriel, les services de l'État se sont mobilisés afin de pouvoir offrir une nouvelle offre de formation qualifiante. C'est ainsi qu'une licence professionnelle métiers de l'industrie s'est ouverte à la rentrée 2022 au lycée de Mirepoix avec 13 apprentis. La formation est dispensée par le CNAM et mise en œuvre par le GRETA.

Mission de service civique

148 contrats de missions de service civique ont été signés pour l'année 2022. Une majorité concerne des résidents ariégeois (110 volontaires). Les volontaires sont pour 49% d'entre eux des personnes demandeurs d'emploi. La moyenne des missions réalisées en Ariège correspond à 27 heures par semaine.

ACTIONS EN FAVEUR DES PLUS VULNÉRABLES

Hébergement

En 2022, le parc d'hébergement d'urgence pérenne s'élève à 136 places répartis dans les communes de Foix, Pamiers, Saint-Girons, Lavelanet, Tarascon-sur-Ariège et Saverdun. Le parc d'hébergement pour demandeurs d'asile s'élève à 267 places réparties dans les communes de Foix, Pamiers, Le Fossat, Le Carla-Bayle, Tarascon sur Ariège et Saverdun.

Politique de la ville

Le département de l'Ariège compte 3 quartiers prioritaires « politique de la ville » au sein des communes de Foix, Pamiers et Saint-Girons et d'un contrat de territoire au sein de la communauté de communes du Pays d'Olmes. En 2022, 76 actions dédiées aux habitants

des quartiers prioritaires du département ont été financées par un financement de l'État s'élevant à 350 000 €.

L'année 2022 a par ailleurs été marquée par la contribution des services de l'État à la rédaction des bilans des 3 contrats de ville (2015-2022) et du contrat de territoire du Pays d'Olmes (2017-2022) rendus par les collectivités à l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Lutte contre la pauvreté

L'année 2022 a marqué la signature du quatrième avenant à la Convention départementale d'appui à la lutte contre la pauvreté et pour l'accès à l'emploi signée entre l'État et le Conseil départemental en 2019. Cet avenant prévoit le renforcement de plusieurs

dispositifs d'aide aux plus vulnérables notamment l'accès aux droits, un renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, et la prévention des sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance.

Accueil des gens du voyage

Un nouveau schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage a été mis en place en Ariège et couvre la période 2022-2028. Il a vocation à constituer un cadre opérationnel qui puisse structurer et coordonner efficacement l'action des divers acteurs impliqués dans l'accueil des gens du voyage. Sa mise en œuvre fera l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation à l'occasion de la Commission départementale consultative des gens du voyage qui se réunira une fois par an.

COHÉSION DES TERRITOIRES

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Accompagner les collectivités dans leurs projets

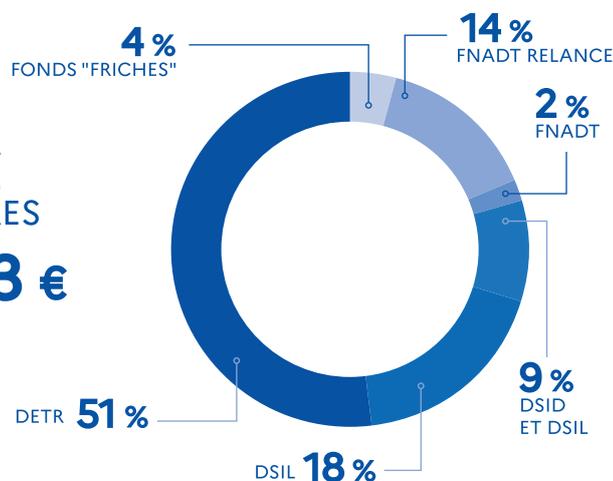
L'État soutient massivement l'investissement local des collectivités territoriales. 2022 en est une nouvelle illustration avec près de 20,5 M€ d'aides attribuées.

DOTATIONS DE L'ÉTAT

FONDS / DONATIONS	MONTANT ATTRIBUÉ
DETR	10 489 667 €
DSIL	3 766 228 €
DSID et DSIL du département	1 872 544 €
FNADT (massif, territorial, tourisme)	508 111 €
FNADT relance (y compris PAM* et Destination France)	2 915 283 €
Fonds "Friches"	912 810 €
TOTAL	20 458 643 €

* Plan Avenir Montagne

AIDES AUX TERRITOIRES
20 458 643 €
en 2022



Plan Avenir Montagnes



L'Ariège, dont environ 80 % du territoire est classé en zone massif, a bénéficié en 2021 et 2022 du plan avenir montagnes (PAM). Les 3 volets de ce plan visaient à favoriser la diversification de l'offre et la conquête de nouvelles clientèles ; accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne ; dynamiser l'immobilier de loisir et enrayer la formation de "lits froids". 12 projets ont été retenus pour un montant total de subvention de 3,66 millions d'euros. Concernant le volet ingénierie, deux lauréats ont été sélectionnés pour l'Ariège: il s'agit du PETR et du PNR. Ce plan ne sera pas reconduit en 2023.



En complément des France services, depuis le 1er septembre 2022, le point d'accueil numérique a pu rouvrir dans le hall de la préfecture grâce au recrutement d'une médiatrice numérique contractuelle chargée d'accueillir sur RDV les usagers et les aider à utiliser les outils numériques.

**PRISE DE RDV TOUS LES JOURS
DE 8H30 À 11H00**



<https://www.ariège.gouv.fr/booking/create/20563>



Inauguration 13ème mairie
Nouveau point d'accueil des usagers
à la mairie de Varilhès - 25 novembre 2022

Nouveau point d'accueil en mairie pour les demandes de CNI et de passeport

Dans le département de l'Ariège, comme dans l'ensemble du territoire national, la forte augmentation conjoncturelle de la demande de titres d'identité et de voyage a provoqué une mise en tension des délivrances des titres. Dans ce contexte, la commune de Varilhès a répondu favorablement à la proposition de déploiement d'un nouveau point de recueil biométrique des titres sécurisés, opérationnel depuis le 25 novembre 2022.

13 communes sont désormais équipées en Ariège de dispositifs de recueil : Axles-Thermes, Castillon-en-Couserans, Foix, Lavelanet, le Mas d'Azil, Massat, Mazères, Mirepoix, Pamiers (2 DR), Saint-Girons, Saverdun, Tarascon-sur-Ariège, Varilhès.



LABELLISATION DE LA PRÉFECTURE

En octobre 2022, la préfecture de l'Ariège a obtenu le label Qual.e.pref dans le cadre de la démarche d'accueil, de la relation générale avec les usagers et de la délivrance des titres (hors étrangers) selon les engagements du référentiel déployé dans tous les services du ministère de l'Intérieur.

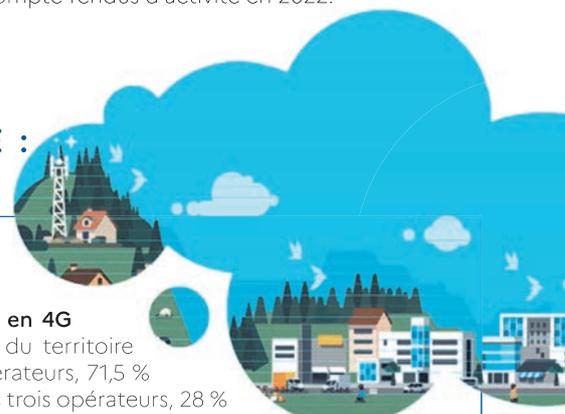
CONSEILLERS NUMÉRIQUES

14 postes de conseillers numériques ont été validés en comité de sélection national et 10 ont été recrutés, dont deux dans les quartiers politique de la ville (Foix et Saint-Girons). Cet accompagnement local a déjà bénéficié à 1698 personnes et a donné lieu à 1323 compte-rendus d'activité en 2022.

CONVERTURE MOBILE : DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE

Téléphonie mobile

99 % de la population est couverte en 4G par au moins un opérateur. 58,4 % du territoire est couvert en 4G par les quatre opérateurs, 71,5 % du territoire est couvert par au moins trois opérateurs, 28 % par entre un et trois opérateurs et 14,4 % par aucun opérateur. La construction de 63 pylônes est prévue d'ici fin 2025 dans le cadre du dispositif de couverture ciblée, dont 40 sont déjà construits et en service (62,5%). Une équipe projet massif est mise en place au niveau du massif des Pyrénées par le préfet de Région pour travailler sur les moyens adéquats à mettre en place pour la couverture en téléphonie mobile des estives notamment, en Ariège, celles les plus prédatées par l'ours.



Inauguration de la maison de santé-pluridisciplinaire du Mas d'Azil - 25 février 2022

SÉCURITÉ DE LA SANTÉ / DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

8.054.700 € ont été octroyés en 2022 aux hôpitaux de l'Ariège dans le cadre du Ségur de la santé.

De nouvelles dispositions financières ont été prévues pour favoriser l'installation des médecins en zone rurale (une aide à l'installation de 50 000 euros est proposée à tous les médecins, toutes spécialités, qui s'installent dans le département). Depuis juin 2022, 2 cardiologues ont ainsi

pu s'installer dans le département. 19 maisons de santé pluri-professionnelles mono ou multi-sites, 2 centres de santé médicaux à Lavelanet (7 médecins généralistes) et Ste-Croix Volvestre (3 médecins) sont en activités à ce jour en Ariège.

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE ET LOGEMENT



Forum des élus organisé par la DDT sur le développement de projets photovoltaïques – 20 octobre 2022

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Développement des énergies renouvelables (ENR)

Un forum « énergie renouvelable locale » des projets photovoltaïques développés par et pour le territoire a été organisé par la DDT en partenariat avec l'association des maires et des élus de l'Ariège (AMEA) visant à mobiliser les élus et leur donner les clefs opérationnelles pour favoriser le développement de projets d'initiative et à gouvernance locale. Une stratégie départementale a été élaborée et validée par les partenaires locaux pour favoriser et en même temps mieux encadrer le développement de projets photovoltaïques au sol, flottant et ou d'agrivoltaïsme.

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE : VERS UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL SOBRE EN FONCIER



Premiers travaux îlot Sainte-Claire à Pamiers – 23 juin - 2 765 196€ au titre du fonds

L'artificialisation des sols impacte l'activité agricole et réduit la résilience alimentaire des territoires, accroît la vulnérabilité aux inondations, a également un impact sur la biodiversité et contribue au réchauffement climatique. Une feuille de route validée en CDPENAF en février 2022 vise à repenser l'aménagement urbain afin de préserver au mieux les espaces naturels, agricoles et forestiers tout en permettant le développement des territoires.

Le développement territorial en Ariège s'appuie notamment sur la mobilisation d'espaces déjà urbanisés et artificialisés pour lesquels l'État accompagne fortement les projets des collectivités : opérations programmées d'amélioration de l'habitat qui permettent de subventionner la rénovation des logements existants et la remise sur le marché de logements vacants par les propriétaires privés, mais également en mobilisant l'appel à projet fonds friches pour lequel

les acteurs ariégeois ont mobilisé 5 853 143€ de subventions pour 8 projets permettant la création de 106 logements et près de 12 000m² de surface d'activité en cœur de ville.

L'État accompagne également la planification de l'urbanisme par les collectivités (schéma de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme) afin d'inscrire le projet de développement de chacune d'entre elles dans une trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols à long terme : élaboration et présentation aux élus d'une note d'enjeux pour l'élaboration du PLUiH du Pays Foix-Varilhes, élaboration d'une note d'enjeux pour l'élaboration du PLUiH du Pays Tarasconnais et pour la révision du SCoT de la Vallée de l'Ariège, actions pédagogiques lors du salon des maires, de séminaires fonciers ou de réunions des maires d'intercommunalités.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE SOUTERRAINE

Dans le cadre de la stratégie nationale des aires protégées et de la déclinaison du plan national de la biodiversité, ce projet de réserve naturelle nationale souterraine est une première en France et a pour but de conserver et de valoriser la biodiversité

souterraine exceptionnelle présente dans 29 cavités du département, tout en préservant les activités pré-existantes. Pilotée par la sous-préfète de Saint-Girons, en collaboration avec la DREAL et le Parc Naturel Régional, la concertation se poursuit

avec les collectivités locales, les usagers des sites et les scientifiques. Le projet a reçu un avis favorable du comité national de la protection de la nature et s'oriente vers une enquête publique en fin d'année 2023.

Gestion de la ressource en eau

L'année 2022 a connu une saison d'étiage exceptionnelle.

Les températures moyennes ont été supérieures à la moyenne mensuelle de référence avec plusieurs épisodes de canicule et des précipitations fortement déficitaires sur plusieurs mois. Le comité de suivi opérationnel de l'étiage s'est réuni toutes les deux semaines de juin à octobre afin d'évaluer au mieux la situation et prendre les mesures d'urgence nécessaires (6 arrêtés de restriction des usages de l'eau ont été signés par la Préfète). Une gouvernance plus élargie a été mise en place avec la création du comité de ressources en eau.

Chaque geste compte

ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Suite à la guerre en Ukraine et à la crise énergétique qui a suivi, l'État a engagé sans délai des mesures d'ampleur visant à réduire la consommation d'énergie et à accélérer la sortie des énergies fossiles. 20 engagements ont été pris afin de rendre les services publics écoresponsables dans les domaines suivants : mobilité durable, achats responsables, alimentation plus

respectueuse de l'environnement, réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics, réduction des produits phytopharmaceutiques, économie circulaire et numérique responsable. La rédaction d'un plan d'action départemental a été engagé dès l'automne 2022 et ce pour une durée de trois ans axé sur la sobriété des bâtiments, la mobilité et les achats.

SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET AUX ÉLEVEURS



Accompagnement du secteur agricole et du pastoralisme

La politique agricole européenne est financée par deux fonds financiers. Le premier pilier vise en premier lieu, à compenser l'écart entre les coûts de production et les cours mondiaux. Il représente actuellement, pour l'Ariège, 60 % du total de 73 millions d'€ annuels d'aides agricoles. Le second pilier finance le développement rural et occupe pour l'Ariège, une part importante du fait notamment de l'ICHN (Indemnité Compensatoire aux Handicaps Naturels), en Ariège, près d'un tiers du budget global (2400 dossiers suivis).

Au-delà des aides surfaciques, l'activité pastorale bénéficie de divers accompagnements qu'il s'agisse d'investissements structurants comme les cabanes en montagne, l'adduction d'eau, la desserte, mais aussi pour le soutien à l'embauche de bergers. Un accompagnement spécifique est également mis en place pour aider les bergers et les éleveurs qui sont soumis à la prédation (moyens de communication, bergers supplémentaires, indemnisation des dommages, effarouchement, etc.).

Le département de l'Ariège connaît par ailleurs, depuis plusieurs années, une dynamique intéressante d'installation de jeunes agriculteurs avec une cinquantaine d'installations accompagnées financièrement chaque année.

Développement des politiques de filières

En Ariège, 3 projets alimentaires territoriaux ont été accompagnés par le plan de relance ce qui a permis de financer 10 porteurs de projets pour 43 actions avec 761 000€ de subventions. Les actions des PAT, matérielles et immatérielles, portent notamment sur la valorisation des filières agricoles, le développement de circuits courts, la sensibilisation du public ou la mise en place d'un agro-site emblématique.

Les actions sur les filières ont été élargies au domaine de la laine et de la filière bois afin de mettre en relation les différents acteurs de la chaîne et de favoriser des retombées locales de la valeur ajoutée.

PROTECTION ET SÉCURITÉ ANIMALE

Procéder aux inspections

En 2022, la DDETSPP a procédé à 96 inspections dans le cadre du programme national d'inspections consolidé fixé par le ministère en charge de l'agriculture, concernant la santé, la protection et l'identification des animaux, la santé publique et la pharmacie vétérinaire. Des mises en demeure et quatre procès verbaux ont été transmis au Procureur de la République.

Éradiquer les maladies

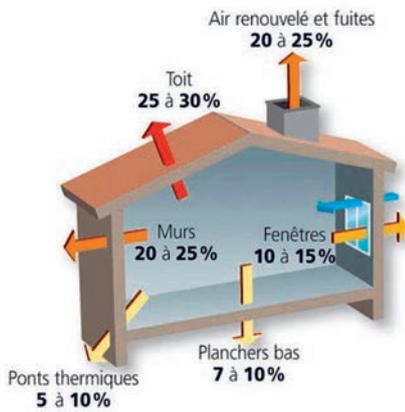
La démarche d'éradication de la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR), particulièrement impactante dans notre département, est très importante pour pérenniser le commerce des bovins ariégeois, ainsi que la transhumance. La poursuite de cette action, fruit du partenariat entre les services vétérinaires et le Groupement de défense sanitaire de l'Ariège (GDS09), a permis d'avancer sur la voie de l'éradication de cette maladie.



L'ACCOMPAGNEMENT FRANCE RÉNOV'

Le service public de la rénovation de l'habitat, mis en place en 2021, se matérialise en 2022 par :

- la création de France Rénov', nouvelle marque regroupant les dispositifs de l'Anah et de l'Ademe;
- la transformation du guichet unique de la rénovation de l'habitat, en l'espace conseil France Rénov'... ;
- un guichet national et unique MaPrimRénov' : cofinancement de postes de dépenses liées à la rénovation énergétique des logements : le montant



de subvention attribué en Ariège en 2022 est de 10,27M€ (en hausse de 32% sur un an), ce qui a permis à 2483 ménages de générer plus de 28M€ de travaux ;

- des opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat qui vont permettre aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement gratuit et de subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah). En 2022, 5,07M€ de subventions pour la rénovation globale de 426 logements (plus de 8,5M€ de travaux générés).

FOCUS SUR...

ÉVÉNEMENTS



1^{er} salon des maires d'Ariège

Salon des communes et intercommunalités

L'Association des Maires et des Élus de l'Ariège a organisé la première édition du salon des communes et des intercommunalités de l'Ariège le 24 juin 2022 à Foix. Les services de l'État comme 70 autres exposants ont tenu un stand et animé deux conférences thématiques, centrées l'une sur une présentation générale de l'ANCT et du déploiement de ses programmes en Ariège et l'autre sur le patrimoine communal et le droit de l'urbanisme. Ce salon a rencontré un vif succès et sera renouvelé en 2023.



Signature du protocole RN 20 en présence du premier ministre Jean Castex

Visite officielle du Premier ministre – Signature du protocole RN 20

Le désenclavement du territoire ariégeois est une nécessité pour son développement économique et touristique. Le Premier Ministre, Jean CASTEX, est venu en Ariège le 5 février 2022 pour signer un protocole d'itinéraire qui réaffirme l'engagement de l'État à réaliser la déviation de Tarascon-sur-Ariège par le tunnel de Quié et d'autres aménagements sur la RN 20 comme la sécurisation de la traversée d'Ornolac-Ussat les Bains et des aménagements transitoires dans la traversée de Tarascon-sur-Ariège.



Déclinaison du Conseil National de la Refondation

La déclinaison départementale du Conseil National de la Refondation (CNR) s'est traduite par l'organisation de plusieurs manifestations en Ariège sur les thèmes de l'éducation, de la santé et de la transition écologique. Il convient de souligner la présence de la ministre déléguée aux collectivités territoriales et à la ruralité, Mme Dominique Faure, à Pamiers le 16 décembre 2022 sur le « mix énergétique » qui a permis de mettre en exergue les nombreuses initiatives déjà mises en place en Ariège, l'implication de la jeunesse ariégeoise et l'exemplarité du département dans le développement des énergies décarbonées comme l'hydroélectricité.

D'autres initiatives sont prévues en 2023 à l'échelle du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) de L'Agglo Foix-Varièhes sur le thème des mobilités.

VIE DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

- Élection présidentielle des 10 et 24 avril : 117 200 électeurs ont pu voter (379 bureaux de vote répartis sur les 327 communes) parmi les 12 candidats en lice, permettant la réélection d'Emmanuel MACRON en tant que président de la République.
- Élections législatives des 12 et 19 juin : la députée (LFI/NUPES) Mme Bénédicte TAURINE a été élue parmi les 10 candidats en lice sur la 1^{ère} circonscription (sud du département) et le député (dissident PS) M. Laurent PANIFOUS parmi les 11 candidats sur la 2^{ème} circonscription (nord du département), nombre quasi identique à 2017 (11 candidats sur chaque circonscription). Le recours déposé au Conseil constitutionnel par le candidat (RN) M. Jean-Marc GARNIER de la 1^{ère} circonscription, perdant dès le 1^{er} tour sa qualification, a entraîné l'annulation de l'élection de Mme TAURINE et l'organisation d'une nouvelle élection législative partielle (1^{ère} circonscription) fin mars 2023.

Cérémonie de naturalisation présidée par Dominique Fossat secrétaire général en présence des écoliers CM1/CM2 de l'école Lucien GORON à Foix - 30 septembre



CÉRÉMONIES DE NATURALISATION

La sortie progressive du régime de crise et de la période d'État d'urgence sanitaire a permis de réorganiser en 2022 les cérémonies de naturalisation pour accueillir dans la nationalité française les ressortissants étrangers (par décret ou par déclaration). Au total, 208 personnes ont obtenu la nationalité française en 2022 (131 par décret, 29 par déclaration et 48 mineurs). Trois cérémonies ont d'ailleurs eu lieu les 18 mars, 30 septembre et 18 novembre, avec la participation musicale d'élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire de Ferrière puis d'élèves de CM2 de l'école primaire Lucien Goron de Foix.

Crédits photo

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

2 rue de la préfecture Préfet Claude Grignac
09007 FOIX | 05 61 02 10 00



CREATION & IMPRESSION : NOVA - FOIX - 05 61 65 14 64